



Liminaire FSU CSA du 7/11/2023

Madame la directrice, bienvenue dans notre académie,

Madame la secrétaire générale, mesdames et messieurs membres du CSA,

Stupeur, effroi, tristesse, colère, lassitude, peur : les collègues ont terminé la période précédente dans un mélange d'émotions et de sentiments confus et diffus. Encore une fois l'école a été attaquée pour ce qu'elle représente : un lieu de construction d'échanges, de construction, de réflexion et donc d'émancipation. Encore une fois les professeurs ont été appelés à rester forts, à demeurer les hussards noirs de la République... à qui on demande de faire mieux, avec moins. De s'occuper de toutes et tous, avec moins de moyens. Comment croire que le climat scolaire, les conditions d'apprentissage et les conditions de travail des élèves et professeurs seront améliorées et permettront de porter haut ces belles valeurs que nous défendons au quotidien, alors que dans le même temps la poursuite de baisse des emplois se poursuit. Quelle qualité d'écoute et d'accompagnement des élèves, à besoins particuliers ou en difficultés dans ces conditions ? Comment permettre des échanges et tenir bon lorsque la charge de travail et la tension en classe poussent à baisser les bras ? Quand le soutien, la reconnaissance et la conscience du travail réalisé par l'institution ne s'affiche qu'en cas de crise ? Ce n'est qu'en améliorant réellement et drastiquement les conditions de travail en classe que le climat scolaire, la chance pour toutes et tous de réussir à dépasser les plafonds de verre et les déterminismes sociaux pourront s'améliorer. Alors seulement pourrions-nous espérer que l'école réussisse encore à former des citoyens et à permettre à l'égalité, la fraternité de triompher face aux obscurantismes qui tentent de les étouffer.

Améliorer la reconnaissance des personnels, commence déjà par garantir à toutes et tous de percevoir en temps et en heure un salaire pour le travail effectué. Cette année encore des personnels titulaires, contractuels, AED, AESH n'ont pas perçu de salaire en septembre et il a fallu faire remonter nombre de situations pour que des avances soient versées. Si nous connaissons les difficultés et la charge de travail des services en début d'année, il n'en est pas moins acceptable de mettre des collègues en difficultés financières, souvent parmi les catégories les moins bien rémunérées et les plus précaires. Un renfort de personnels à la paie et à la gestion des contrats doit être fait en début d'année. Les personnels administratifs ne peuvent absorber une telle charge de travail et c'est bien à l'encadrement, la direction de l'académie d'anticiper cette charge et de prévoir des processus efficaces et des personnels en nombre suffisants pour réaliser ce travail.

Améliorer les conditions de travail passe aussi par exemple par arrêter de reléguer la formation continue sur le temps « hors scolaire », hors « temps de travail ». Que dire de for-

mations qui se déroulent, le midi, le soir, le mercredi après-midi (empêchant notamment les enseignants d'EPS de remplir leurs missions au sein des associations sportives) et durant les congés ? Je ne parle même pas des égalités hommes/femmes mises à mal par ces horaires, de la difficulté pour les personnels soutiens de famille, de leurs parents ou de leurs enfants dépendants. Là encore on crée un fossé entre le besoin et la nécessité de former ses personnels... et la réalité de leur charger la barque alors que justement elle prend déjà l'eau... Quels autres personnels sont formés en dehors de leur temps de travail ? Aucun. Voilà donc le message qu'on donne aux personnels enseignants, CPE, PsyEN, AED, AESH, contractuels : en dehors de votre présence devant élèves, votre temps de travail « invisible » n'est pas reconnu, n'existe pas. Vous êtes astreints à n'importe quel moment à vous soumettre aux obligations de votre employeur. Plus de distinction entre vie professionnelle, vie personnelle. La limite avec les risques psycho-sociaux est mince, alors que nos professions sont déjà les plus à risque en termes de burn-out...

Améliorer les conditions du dialogue social, c'est aussi permettre aux élu.es (qui ont également une vie de famille, une vie professionnelle devant élèves) de recevoir les documents dans des délais raisonnables et pas la veille d'une instance à 17h pour certains points par exemple. Là encore les services des instances ne sont pas comptables des envois tardifs si les documents ou décisions leur parviennent trop tardivement. Mais dans le cas où le calendrier n'est pas tenable, il faut alors savoir utiliser la date de repli pour travailler sereinement, même si les agendas des un.es et des autres sont déjà bien chargés. La direction académique, elle, est comptable de la qualité et de l'efficacité du dialogue social. Il n'est pas acceptable que les élu.es doivent travailler des documents tardivement et sous pression, en soirée pour pouvoir en discuter le lendemain.

Améliorer les conditions d'apprentissage et de travail des élèves et des professeurs passe aussi par des calendriers et des programmes réalistes. En lycée, unanimement les collègues font remonter l'impasse dans laquelle elles et ils se trouvent à devoir préparer grand oral et épreuves en juin sur la totalité du programme. Aucun temps dédié pour la préparation du grand oral. Là encore on renvoie hors de la classe une partie de la formation des élèves, on reporte sur les épaules des enseignants et lycées un stress inacceptable. Au collège ? Les dates du brevet, parues fin septembre, sont déconnectées du travail dans les établissements : Comment consacrer du temps à la préparation de la rentrée, la formation des classes, les projets lorsque une bonne partie des enseignant.es seront mobilisé.es pour des surveillances, des corrections... Le travail d'équipe et de coordination nécessaire est tout simplement nié pour un affichage de reconquête du mois de juin. Niée aussi les risques de vagues de chaleur qui frappent souvent cette période.

Améliorer la reconnaissance et la confiance dans le travail des enseignant.es, c'est aussi leur laisser leur liberté pédagogique. Alors que monsieur le Recteur nous invite à ne pas démissionner face aux valeurs de la République, à continuer à former l'esprit critique des

élèves même dans ces périodes troublées, nous dénonçons la déprogrammation du film “Wardi” de Mats Grorud dans le programme du dispositif « collégiens au cinéma » de façon unilatérale par le rectorat. C’est justement en renonçant, en censurant, en privant les enseignant.es qui connaissent les élèves de laisser aborder tous les sujets, qu’on recule. Pourquoi ne pas avoir laissé la possibilité aux enseignant.es engagé.es dans ce projet de choisir de voir ou non le film, de le traiter en classe avec les élèves ? Aujourd’hui c’est ce film. Hier des caricatures. Demain quels livres seront interdits de lecture à l’école ? Demain quelle place d’esprit critique restera à l’école ?

Faire triompher la liberté, l’égalité et la fraternité passe aussi par une attention portée aux discours sur l’école et à ceux qui les portent. Nous dénonçons ainsi l’accueil par le Sénat du colloque d’extrême droite « parents vigilants ». Parce que l’école n’est pas un lieu comme les autres, parce que la mission de l’école n’est pas une mission comme les autres, il faut la protéger, la sanctuariser.

Parce que l’école d’aujourd’hui forme les citoyen.nes de demain, il faut continuer à se battre pour qu’elle fonctionne sans entraves, sans atteinte aux valeurs qu’elle porte. Les élu.es des syndicats nationaux de la FSU continueront à porter le projet de choix éducatifs, économiques et sociaux de justice, d’égalité et de démocratie. Ils continueront à favoriser le développement du rôle et de la place des femmes dans la société et de garantir leurs droits. Ils continueront à défendre et promouvoir les Droits de l’Homme.

Nous donnons acte à l’administration d’avoir ajouté le point à l’ordre du jour demandé par la majorité des organisations syndicales. Nous souhaiterions qu’il soit abordé en second point car les expertes ont eu seulement hier la confirmation qu’elles siègeraient bien aujourd’hui et ont des engagements en après-midi.